

Inscription obligatoire!



SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN SCOLAIRE
DES DÉCOUVREURS (CSN)



« Convocation pour tout le personnel de soutien »

Québec, 19 août 2021

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

DATE:	31 août 2021
HEURE:	18 h 30 (connexion possible dès 17 h 30)
ENDROIT :	***Rencontre virtuelle ZOOM



Ouverture et mot de bienvenue

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 avril 2021
3. Explication pour les votes sur la plateforme Simple Sondage
4. Entente de principe **VOTE (Simple sondage)**
5. Levée de la réunion

POUR VOUS INSCRIRE

1. Cliquez sur ce lien :
<https://csn-qc-ccspp-ca.zoom.us/meeting/register/tZUodumvrTwrGdyvipeTOpzx5lmySsqB5ck2>
2. Inscrivez votre **prénom, nom, matricule** (numéro employé) et **courriel personnel** sur le formulaire d'inscription pour recevoir le lien de l'assemblée. Ce **lien est unique**, vous ne pourrez le transférer et il sera valide avec le courriel inscrit.
3. Une fois votre inscription reçue, vous recevrez un courriel de confirmation contenant les instructions et le lien Zoom pour rejoindre l'assemblée. Lors de l'assemblée, nous ferons les vérifications et seules les personnes inscrites à notre base de données qui ont une carte d'adhésion seront admissibles.
4. Vous avez jusqu'au **mardi 31 août 2021 à midi** pour vous inscrire.

AUCUNE INSCRIPTION APRÈS CETTE DATE NE SERA ACCEPTÉE

Considérant que le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré sur tout le territoire québécois;

Considérant que le 20 mars 2020, le gouvernement du Québec a adopté un décret (222- 2020) interdisant les rassemblements intérieurs et extérieurs;

Considérant que les statuts et règlements du syndicat ne permettent pas la tenue d'une assemblée à travers une plateforme numérique ou autrement qu'en présence physique;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-029 du 26 avril, que toute réunion, séance ou assemblée puisse se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux et que lorsqu'un votesecrèt est requis, celui-ci puisse être tenu par tout moyen de communication convenu par toutes les personnes ayant droit de vote;

Considérant l'article 29 a, b et p des statuts et règlements du syndicat stipulant en résumé que l'exécutif du syndicat peut prendre toutes décisions pour la bonne marche du syndicat;

Considérant que la consultation des membres de l'unité d'accréditation du syndicat est nécessaire pour tenir une assemblée générale extraordinaire pour la présentation de l'Entente de principe.

En raison des considérants exposés précédemment, de façon exceptionnelle, le comité exécutif du syndicat prend la décision de tenir une assemblée générale spéciale via une plateforme électronique soit la plateforme ZOOM.

Isabelle Larouche, présidente SPSSDD

Téléphone: (418) 653-5965

Télécopieur: (418) 653-6545

Courriel: syndicat@spssdd.com

Site Web: www.spssdd.com

Facebook: <https://www.facebook.com/spssdd.spssdd>

100-945, rue Wolfe, Québec, G1V 4E2